



Madame la Présidente,

Au cours du dernier CHS-CT ministériel, le ministre déclarait que tout était à faire.

La FSU lui répondait "avec les CHS-CT Et qu'il n'y avait plus de temps à perdre".

Depuis, le Conseil Scientifique, initiateur de la fermeture de tous les établissements scolaires et sur lequel le gouvernement s'est régulièrement appuyé depuis le début du confinement, ce Conseil Scientifique a qualifié ce 11 mai de "décision politique" !

On ne peut être plus clair quant à l'inconnu vers lequel on nous fait avancer.

Le démarrage de la machine économique, dont personne ici ne se désintéresse, passe par la réouverture des établissements mais ce n'est évidemment pas d'école ni d'apprentissage dont il est question, simplement bien d'un mode de garde légèrement teinté de scolaire.

Il est d'ailleurs déjà évident que l'après 11 mai, ce sera encore moins d'école que depuis le début du confinement pour beaucoup plus d'élèves ; on verra en détails pourquoi.

Disons-le immédiatement, le lundi 11 mai ne pourra être au mieux que le début d'un essai de préparation à la réouverture très partielle des établissements, tellement les problèmes majeurs sont nombreux. Pour la FSU, les 11 et 12 mai doivent à minima être considérés comme des journées de préparation, d'organisation, de vérification des conditions de réouverture.

Commençons par le préalable des préalables, la mise à disposition du matériel de protection individuelle pour tous les adultes et les élèves. Nous attendons des informations précises et sincères ce matin.

Sincère, vous l'aurez compris, est un adjectif destiné à nos gouvernants qui nous ont beaucoup trimbalé sur le sujet depuis des semaines.

Nous avons également besoin de certitudes quant aux différentes "catégories" dans lesquelles vont se trouver nos collègues.

D'abord ceux qui sont considérés comme fragiles ou à risques et qui ne peuvent être exposés justement au moindre risque.

Ensuite ceux dont le cercle familial le plus proche comporte au quotidien une personne à risques.

Ensuite encore, nos collègues qui devront garder leurs enfants au moins 1 jour sur 2.

Et enfin nos collègues qui se sentant trop en danger pour retourner dans leurs écoles et établissements n'y parviendront pas.

Procédures, justificatifs, Autorisation Spéciale d'Absence, télé-travail, droit de retrait sont les questions qui se posent; les réponses sont évidemment très attendues.

Nos inquiétudes vont aussi du côté de la cohésion des équipes. Cette cohésion a déjà en partie souffert de ces semaines de confinement et de la "continuité pédagogique" voulue contre toute raison par le ministre.

Pour la période qui s'ouvre, nous avons là aussi besoin enfin de sincérité et de franchise. Il ne pourra être question d'école et d'apprentissages dans les semaines qui viennent mais simplement d'essayer, toujours, de garder un lien scolaire pas trop distendu. Il s'agit d'une véritable souffrance pour la profession prise en étau dans un dilemme insoluble. Celui de la volonté de revenir en classe pour les

élèves, pour leurs parents et les emplois de ces derniers, mais devant l'évidence de ne servir quasiment que de mode de garde et dans des conditions de sécurité non garantie.

Venons-en à la taille des groupes d'élèves accueillis.

Les 15 élèves maximums annoncés ne répondent pas au nécessaire respect des mesures de distanciation.

10 élèves au plus en élémentaire et 5 au plus en maternelle apparaîtrait comme bien plus raisonnable.

Il faudra aussi aborder les aspects transports et restauration qui, même s'ils ne sont pas de votre responsabilité, constituent des obstacles de taille.

Pour finir, imaginons un instant ce que sera la vie des écoles à partir du 12 mai dans ces conditions. Des adultes qui font un pas en arrière dès qu'un élève approche, des élèves à qui on demande de ne pas se toucher ni se frôler, à qui l'on demande de ne pas bouger de leur chaise toute la journée, à qui l'on répétera "gestes barrière" toute la journée est-ce simplement envisageable ?

Pour la FSU, la santé doit guider le processus de déconfinement ; la réouverture des écoles ne pourra donc se faire qu'en respectant une série de conditions clairement identifiées pour ne mettre en danger ni les élèves, ni les enseignants, comme l'ensemble de la société.